



LAROCLETTE

**LE BULLETIN DE LIAISON DES
FAMILLES LAROCHE ET ROCHETTE**

VOLUME 34 NO 2 - rolaro.ca - <http://184.160.175.142:2317/rolaro> - facebook.com/groups/rolaro - JUIN 2022



**32^e rassemblement
annuel 2022 au**





LE MOT DE LA PRÉSIDENTE Gisèle Desjardins Laroche #177

LE BULLETIN LAROCLETTE

Responsable du contenu *Gisèle Laroche*
 Edition *Georges Vaillancourt*
 Infographie et montage *Georges Vaillancourt*

Le Larochette est publié par :
LES FAMILLES LAROCHE ET ROCHETTE INC.

4-480 rue Main Ouest,
 Coaticook, Qc J1A 1P9
 Tél.: (819)571-1225

 Courriel
info@rolaro.ca

 Facebook
facebook.com/groups/rolaro

 Site internet
rolaro.ca

 Base de données
<http://184.160.175.142:2317/rolaro>

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Gisèle Desjardins Laroche Coaticook	Présidente
Hélène Rochette Québec	V-P et Ex-Officio
Jeannine Laroche St-Hyacinthe	Vice-présidente
Isabelle Laroche Laval	Secrétaire
Michel Laroche Victoriaville	Trésorier
Thérèse Blondeau Lévis	Administratrice
Robert Choquette St-Hyacinthe	Administrateur
Poste vacant	Administrateur
Poste vacant	Administrateur

© Les textes et photos dans cette publication sont protégés par la loi sur le droit d'auteur du Canada. Toute reproduction totale ou partielle est formellement interdite sans l'autorisation écrite de :
 « LES FAMILLES LAROCHE ET ROCHETTE INC. ».
 Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Canada 2001
 Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec 2001

Bonjour à vous tous et toutes !

Nous voici rendu à la période estivale. Enfin le beau temps... et la chaleur ! En espérant que nous ayons droit cette année à un été exceptionnel... Exceptionnel parce que nous pourrions oublier un peu les deux dernières années ou nous étions confinés...

D'abord, je veux souhaiter une très belle Fête des pères à tous les papas. Profitez de vos enfants et petits enfants ... La vie est courte et imprévisible...

À notre dernière réunion du C.A. , nous avons décidé, après deux ans d'absence, de tenir notre rassemblement . Je vous invite fortement à réserver vos dates du **10 et 11 septembre 2022** et à vous joindre à nous pour l'événement. Vous trouverez plus loin dans ce bulletin les détails du programme ainsi qu'en encart, le formulaire de réponse pour vos réservations. Vous avez le droit de propager la nouvelle à vos familles, frères et sœurs, cousins et cousines, enfants et petits-enfants ou toute autre personne pouvant être intéressée... Tous, membres et non-membres, seront les bienvenus. Nous vous attendons en grand nombre.

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont renouvelé leur carte de membre pour cette année. J'invite les autres à le faire incessamment car nous avons besoin de vous tous pour maintenir notre mouvement en bonne forme.

En terminant, je vous souhaite de passer un très bel été.

Votre présidente: *Gisèle Laroche, #177*

JOYEUX 65^{ème} ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

BON SOIXANTE-CINQUIÈME
 ANNIVERSAIRE
 DE
 MARIAGE
 À
 FRANCOISE ROCHETTE #299
 ET À
 GASTON LANGLOIS
 LE
 15 JUIN 2022

PARENTS
 DE CAROLE ET RICHARD
 ET
 GRANDS-PARENTS
 DE CHARLES-HUGO ET ANNE-SOPHIE
 ET
 ARRIÈRE-GRANDS-PARENTS
 DE THOMAS

MEILLEURS VŒUX DE BONHEUR
 DE LA PART DE
 L'ASSOCIATION DES
 FAMILLES LAROCHE ET ROCHETTE



Programme du 32^e Rassemblement annuel

Les 10 et 11 septembre, 2022

Accueil

Manoir du Lac William
3180 Rue Principale
St-Ferdinand, Qc G0N 1N0

Samedi 10 septembre 2022

- 09 :30-10 :00 Inscription et accueil à la salle Halifax du Manoir
- 10 :00-10 :15 Mot de bienvenue de la Présidente
- 10 :15-11 :45 Assemblée Générale Annuelle
- 11 :45-12 :45 Déjeuner (Midi)
- 13 :30-17 :00 L'autobus nous amènera pour une visite des éoliennes. Au retour, une balade en ponton sur le Lac William. Deux départs. Réservation dès votre arrivée.
- 17 :00-18 :00 Temps libre et enregistrement au Manoir et Invitation à la Table de la Fierté et au Coin Généalogie
- 18 :00-22 :00 Repas du soir et Remise du Prix Alcide et Marcellin

Dimanche 11 septembre 2022

- 10 :00-10 :30 Accueil
- 10 :30-12 :00 Brunch
- 12 :00 Mot de la fin par la Présidente.

Il est fortement recommandé de réserver au préalable.

Hébergement

Manoir du Lac William
3180 Rue Principale
St-Ferdinand, Qc G0N 1N0
418-428-9188
Sans Frais : 1-800-428-9188

Un bloc de chambres a été retenu au Manoir du Lac William jusqu'au 15 juillet 2022, aux tarifs plus bas mentionnés. L'Assemblée, Le diner et le souper du samedi ainsi que le brunch du dimanche auront lieu au même endroit. Tarifs des chambres:

Forfait du samedi comprend- Une nuitée- Accès aux activités sur le site.

Chambre supérieure Occ.simple : \$242.10
Occ. Double : \$130.95/Pers.
Chambre suite Lac : Occ. Simple : \$252.30
Occ. Double : \$136.05/Pers.

Les réservations de chambre doivent être faites à la réception du Manoir du Lac William, au numéro 1-800-428-9188, ou 418-428-9188, avec votre carte de crédit, en mentionnant la réservation au nom de : « Les Familles Laroche et Rochette Inc. ».

Les chambres sont réservées jusqu'au 15 Juillet 2022. Les tarifs négociés ne seront plus en vigueur après cette date. Assurez-vous donc de réserver avant cette date. Ces tarifs doivent être majorés des taxes habituelles.

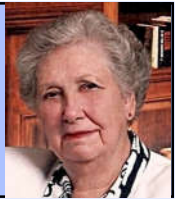
Vos déplacements en automobile

De Montréal soit environ 200 km (2h30)
Suivre l'autoroute 20 Est, Jean-Lesage, et continuer jusqu'à la sortie 228 pour prendre QC-165 Sud en direction de Princeville et Plessisville. À Plessisville, continuer sur Qc-165 Sud jusqu'à St-Ferdinand.

De Québec soit environ 120 km (1h30)
Suivre l'autoroute 20 Ouest, Jean Lesage, en direction de QC-265 Sud à Villeroy. Prendre la Sortie 253 pour QC-265 en direction de Plessisville. À Plessisville, prendre Qc-165 Sud jusqu'à St-Ferdinand.

MICHEL ROGNON ET LE RÉGIMENT DE CARIGNAN

Auteure:
Henriette Rochette Le Hir,
#48
(1923-2016)



C'est à travers l'épopée du Régiment de Carignan qu'on retrouve Michel Rognon, la valeureux ancêtre, car c'est le lien qui nous y conduit.

Michel est né à Paris en 1637 en la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois de Charles Rognon et de Geneviève Leparmentier. On ne possède malheureusement que très peu de renseignements sur son enfance, sa famille et son parcours. Les révolutions et les guerres incessantes étant passées par là, les archives et documents qui auraient pu nous éclairer ont malheureusement été détruits. Et ce n'est qu'à partir de 1665 que nous retrouvons sa trace dans les rangs du Régiment de Carignan où il s'est inscrit.

Comment et quant a-t-il rejoint la célèbre armée? Où s'est-il engagé? En quelle année et quel âge avait-il alors? Pourquoi? Voilà autant de questions qui surgissent et auxquelles, pour cette période, nous n'avons pas de réponses. Tout au plus, est-il possible, en retraçant l'itinéraire de la célèbre armée, d'esquisser quelques hypothèses qui peuvent permettre de comprendre le cheminement de ce lointain aïeul.

Le Régiment de Carignan-Salière a vu le jour en 1642 sous l'autorité de Thomas-François de Savoie, prince de Carignan et il s'illustre en France, en Italie et même en Allemagne. C'est au cours de sa participation à la guerre de la Fronde et aux combats du faubourg Saint-Antoine de Paris en 1652 où ont participé Turenne, Louis-Alexandre Berthier notamment, qu'il nous semble possible de penser que Michel Rognon ait pu s'y engager. Encore qu'à la réflexion, il apparaisse encore bien jeune pour commencer une carrière.

Peut-être faut-il croire que la renommée du célèbre Régiment, ou le travail ardu des sergents recruteurs qui battaient alors le rappel pour attirer des candidats aient pu l'intéresser? Peut-on également penser que les conditions précaires d'existence de cette période aient pu motiver son engagement? Quoi qu'il en soit, comme il n'existe pas de faits et de dates précis, on peut considérer et envisager plusieurs hypothèses qui nous amènent vers d'autres pistes.

En 1659, en effet, le Régiment de Carignan est offert en cadeau à Louis XIV. C'est une étape importante et déterminante car le Régiment fait désormais partie de l'armée royale régulière commandée par le Marquis de Salière qui portera

désormais le nom de Carignan-Salières. Cette même année, Michel Rognon aurait 20 ans, ce qui apparaît un âge normal pour un jeune homme de s'engager dans l'armée. Se peut-il également qu'il ait rejoint le Régiment en 1661, alors qu'on sait que le capitaine François de Tapie de Monteil et de Clérac, commandant de la compagnie qui porte son nom, détachée du Régiment Poitou, avait été envoyé à Paris pour acheter des chevaux. Peut-être ce dernier recrutait-il également des adhérents?

La chose ne semble pas impossible car certains membres du Régiment de Carignan provenaient de la région d'Île-de-France dont Paris fait partie et il est possible que Michel Rognon ait été recruté à ce moment.



Il faut ajouter que la renommée du Régiment et les états de service des compagnies qui le composaient étaient réputés et qu'elles suscitaient l'enthousiasme sur leur passage. Ce sera d'ailleurs à l'époque, la seule armée à porter l'uniforme qu'il avait adopté en 1645.

Lorsque les militaires défilaient, leur tenue et leur discipline faisaient grande impression sur les populations. L'uniforme d'alors était peu différent de la tenue des civils de l'époque et ressemblait singulièrement à la tenue des Cadets de

Gascogne qu'Alexandre Dumas nous a fait connaître dans ses « Trois Mousquetaires ».

La tenue était constituée d'un chapeau à larges bords, d'un justaucorps de couleur marron sur lequel se trouvait une veste courte et d'une culotte. Les jambes étaient couvertes de bas et les pieds chaussés de souliers à boucles. Pour compléter le tout, on revêtait des « tabards » bleus doublés de rouges et décorés de croix et de bordures blanches.

Quoi qu'il en soit, on peut comprendre la fascination que cela pouvait exercer chez les jeunes aspirants comme Michel Rognon et ses compagnons d'armes et, c'est, d'ailleurs dans la compagnie Monteil qu'on le retrouve. En 1663 le sort du célèbre Régiment prend un tournant décisif. Louis XIV, tout jeune roi, décide alors d'abolir la Compagnie des Cent-Associés qui jusque là, régissait la Nouvelle-France. Il décide d'imposer désormais sa propre autorité, de prendre la colonie en mains et d'y installer une nouvelle gouvernance. « L'état, c'est moi » dira-t-il plus tard.

La Compagnie des Cent-Associés créée en 1627 par Richelieu ministre de Louis XIV était constituée de nobles, de bourgeois et de marchands. Leur principale mission au départ était de contribuer au peuplement de la Nouvelle-France. Cependant, à l'usage, il devait vite s'avérer que ces messieurs étaient davantage intéressés à tirer partie de la situation, c'est-à-dire s'enrichir à partir de la traite des fourrures plutôt que d'installer des colons à demeure. Outre les revers financiers de la Compagnie, plusieurs autres raisons amenèrent Louis XIV à cette décision.

Il y avait les querelles incessantes entre les divers émissaires envoyés par la France pour la gestion de la colonie, querelles qui sévissaient même chez les hommes d'église qui, on le sait, jouaient alors un rôle prépondérant dans l'établissement et le fonctionnement de la colonie. Il y avait surtout la menace permanente que les Iroquois faisaient peser sur les populations en place. De plus, l'entourage de Louis XIV ému par les récits des « Relations des Jésuites » le pressait d'agir rapidement.

Jusque là, malgré les efforts déployés et les ressources engagées par les prédécesseurs de Louis XIV, il n'y avait en Nouvelle-France que 2 500 habitants et cela apparaissait bien mince comme résultat pour une opération d'envergure de peuplement. Alors, en 1665, souverain déterminé, Louis XIV prend le taureau par les cornes, pourrait-on dire et joue des cartes majeures, à la fois pour affermir son pouvoir et sa suprématie et répondre aux attentes des divers interlocuteurs qui le pressaient de toutes parts. En premier lieu, il nomme un nouveau gouverneur Daniel de Courcelles auquel il adjoint l'intendant Jean Talon pour assurer l'ordre et le développement de la colonie et il y expédie

le Régiment de Carignan pour assurer la sécurité des habitants et enrayer la menace des Iroquois.

Le gouverneur de Courcelles doit donc régler les conflits entre les uns et les autres, hommes d'église compris et Talon doit faire prospérer les ressources tandis que le Régiment de Carignan doit assurer l'extermination des Iroquois qui menaçaient la survie et l'expansion de la colonie.

C'est à cette mission périlleuse mais exaltante que Michel Rognon est appelé à participer comme soldat du Régiment de Carignan. L'aventure peut paraître insensée au regard des hommes et des femmes du 21^e siècle mais, la foi et la ferveur animaient ces pionniers. D'autre part, il ne faut pas oublier qu'au-delà de Versailles et de son faste et des cours d'Europe, les hommes et les femmes du peuple étaient pauvres. On peut alors comprendre ainsi leur engagement et leurs motivations profondes.

C'est le marquis lieutenant-général Alexandre de Prouville de Tracy promu au rang de vice-roi qui assumera la responsabilité du Régiment de Carignan tandis que le colonel Henri de Chastelard de Salières en prendra le commandement. Et c'est donc une armée imposante qui se met en route pour la Nouvelle-France. Elle se compose de 80 officiers et de 1 300 soldats répartis dans une vingtaine de compagnies. Et c'est dans la compagnie Monteil que nous retrouvons Michel Rognon. Ses camarades le surnomment « Laroche ». C'était alors une coutume dans l'armée, à cette époque, que de donner des surnoms. Jacques Saintonge, cité par Jeanne Berthe Rondeau nous en donne une explication plausible.

« Il y avait une coutume qui est complètement perdue aujourd'hui : le fils aîné portait le nom de famille de son père comme nous le faisons encore mais les autres enfants se choisissaient un nom diminutif ordinairement parmi les objets de la nature et le portaient joint au nom de leur père. Alors avec le temps, ce nom venait à prédominer ».

Quelques trois générations plus tard, les descendants de Michel Rognon adopteront un autre patronyme celui de « Rochette ». Ce sont donc, semble-t-il, les Rognon de France, vivant en la ville de La Rochette qui auraient donné cet autre « surnom » aux Rognon du Canada et de cette branche dont je suis issue.

Dans le prochain Larochette, Mme Henriette Rochette parle de Michel Rognon et du Régiment de Carignan qui doivent prendre la route de la Nouvelle-France pour se conformer aux vœux du roi.



CONTEXTE PARTICULIER

Avant d'aborder les mariages des enfants du couple ancestral, j'aimerais revenir sur le deuxième mariage de Marguerite Lamain. Comme ce mariage est survenu alors que les enfants de la première union étaient encore très jeunes, il est clair que le nouvel époux a influencé l'éducation des enfants que ce soit en bien ou en mal. Louis Rognon, le petit dernier, n'avait pas encore deux ans quand Pierre Mercier a uni sa destinée à la veuve Lamain. Cet homme qui s'est porté volontaire pour apporter son soutien à cette jeune maman de six enfants à l'âge de 29 ans seulement devait être un homme de cœur, un homme prêt à s'investir pour assurer le bien-être de cette famille déjà nombreuse. On peut quand même imaginer que ce ne fût pas facile de venir suppléer au rôle de papa pour ces enfants âgés de 2 à 12 ans.

Le mariage de Marguerite Lamain et Pierre Mercier eut lieu le 8 janvier 1685 à Neuville. Voyons comment se présente la situation pour Pierre Mercier. Malgré plusieurs recherches, je n'ai malheureusement pas été capable de mettre la main sur son contrat de mariage avec Marguerite Lamain, pas plus d'ailleurs que sur l'acte de tutelle pour les enfants mineurs de la veuve. Cela est inhabituel surtout quand survenait un remariage impliquant des enfants mineurs. Quand il y avait le décès de l'un ou l'autre membre du couple et qu'un nouveau mariage était envisagé, le conjoint survivant adressait habituellement une requête pour l'élection d'un tuteur et subrogé tuteur pour les enfants mineurs du conjoint survivant. Cette requête avait pour but de permettre un juste héritage pour les enfants du premier lit.

Heureusement, le certificat de mariage est lui disponible. Le mariage a été célébré deux mois après le décès de Michel Rognon. Pour ses deux mariages, Marguerite n'a pas perdu de temps à faire la cour à ses prétendants : un mois à peine (et peut-être moins dépendamment du navire sur lequel elle est arrivée en 1670) pour Michel Rognon et moins de deux mois pour son deuxième époux, Pierre Mercier. Le mariage a été célébré à Neuville le 8 janvier 1685 par Monsieur le curé Jean Pinguet. On y apprend que les parents de Pierre Mercier sont tous deux décédés. Il est âgé de 32 ans et c'est son premier mariage. Les témoins au mariage sont Honoré Martel, Jean Lauriot, Antoine Tapin, Jean-Baptiste Hardy et Marguerite Lamirault. Tout comme Michel Rognon, Honoré Martel était un soldat arrivé au pays en 1665. Son épouse, Marguerite Lamirault est une fille du Roy arrivée au pays en 1668. Jean Lauriot est l'époux d'Agathe Merlin, une autre fille du Roy arrivée en 1670, possiblement sur le même bateau que Marguerite Lamain. Tous ces gens vivaient à Neuville. Sur le site de

l'association de famille Mercier, j'ai appris que Pierre Mercier serait lui aussi arrivé au pays en 1665.

Comment s'est déroulé la vie au quotidien pour Marguerite et Pierre? Ça n'a pas dû être évident. Déjà bien occupé avec six jeunes enfants, Marguerite s'est rapidement retrouvée enceinte après son mariage. En fait, seulement huit mois après le mariage elle a mis au monde des jumeaux qui n'ont vécu que quelques jours. Les grossesses suivantes vont s'enchaîner à un rythme régulier, sept en douze ans en fait et malheureusement quatre des six enfants qui vont suivre vont décéder en très bas âge. Seulement deux des huit enfants de Pierre Mercier et Marguerite Lamain ont atteint l'âge adulte, se sont mariés et ont eu une descendance. Triste sort pour cette famille reconstituée. Il faut saluer le courage et la force de Marguerite Lamain qui a passé au-travers de 13 grossesses (14 enfants dont un couple de jumeaux) sans y laisser sa peau. Cela était malheureusement trop souvent le cas pour les femmes de cette époque.

Est-ce cette ambiance lourde qui a entraîné le mariage rapide de deux des enfants du premier lit? Il n'y a évidemment pas de réponse claire à cette interrogation. Mais les faits entourant les mariages de Marguerite et Guillaume nous montrent leurs mariages comme ayant été plutôt hors-normes. Avant même de se marier, Marguerite s'est retrouvée enceinte à l'âge de 15 ans. Elle a accouché le 12 juin 1694 d'une petite fille baptisée Marie-Madeleine. Le prêtre a indiqué dans l'acte « ...de père inconnu... ». La petite fille n'a vécu que huit mois (décédée le 8 février 1695). Je vous laisse imaginer combien la situation a dû être difficile à vivre pour Marguerite en tenant compte des mœurs de l'époque. Deux mois après le décès de sa petite fille, Marguerite s'est marié avec Julien-Charles de Sévigny. Elle était alors âgée de 17 ans.

Guillaume qui est le 3^e garçon de la famille s'est lui aussi marié plutôt jeune mais ce qui surprend, c'est qu'il se soit marié avant ses deux grands frères, Charles et Denis. Il avait quand même 21 ans mais ce qui étonne, c'est surtout l'âge de son épouse. Marie-Angélique Houde n'aurait eu que 12 ans! Je reviendrai plus loin dans cet article sur ces informations nouvelles et plutôt surprenantes. Voilà donc ces deux mariages que je qualifie de hors-normes.

LES DEUX PREMIERS MARIAGES

Marguerite Rognon et Julien-Charles de Sévigny (18 avril 1695 à Neuville)

Marguerite est née le 15 décembre 1678 à Neuville. Elle est la quatrième enfant de Michel Rognon et Marguerite Lamain. Julien-Charles de Sévigny est né vers 1668 à la paroisse St-Germain de Rennes en Bretagne. Le 18 avril

1695, Marguerite va épouser Julien-Charles de Sévigny, fils de Gilles et Gilette Defoy, originaires de la ville de Rennes en Bretagne en France. Ils avaient passé un contrat de mariage le 9 avril 1695 devant le notaire Chamblon. La maman de Marguerite est présente pour la signature du contrat mais son époux est absent. Charles Rognon, frère aîné de Marguerite est présent ainsi que Maître Nicolas Dupont, conseiller et écuyer seigneur de Neuville. Marguerite Lamain promet « bailler » aux futurs époux une vache la veille de leurs épousailles ainsi que les habits nuptiaux de la future épouse. Ledit futur époux qui semble être le seul représentant de sa partie doue la future épouse de la somme de 600 livres de douaire préfix. Sur le certificat de mariage, le curé mentionne la dispense de deux bans de mariage accordée par Mgr de Montigny. Il mentionne aussi la présence de la maman de Marguerite, celle de ses frères Charles et Denis, de son beau-père, Pierre Mercier ainsi que celle de trois témoins : Pierre Pinelle, André Dumais et Pierre Piché.

Ce couple a vécu à Neuville où leurs 13 enfants sont tous nés. Au moins deux enfants sont décédés en bas âge et une autre à 22 ans. La plupart des autres se sont mariés et ont eu une descendance.

Guillaume Rognon et Marie-Angélique Houde (contrat le 7 avril 1698 par Guillaume Denevers)

Guillaume est né le 2 novembre 1676 et a été baptisé le même jour en la chapelle de Dombourg de la seigneurie du même nom. Le certificat de baptême de Marie-Angélique Houde n'a pas été retracé. Il fait partie des nombreux actes de la paroisse de Ste-Croix enregistrés entre 1680 et 1727 qui avaient été déposés au presbytère de la paroisse St-Louis de Lotbinière et qui se sont envolés en fumée lors de l'incendie du presbytère en 1850. Sur les différents sites de généalogie, on lui a longtemps attribué 1684 comme année de naissance. Sa situation est particulière. Elle est la 14^e enfant du couple Louis Houde et Madeleine Boucher. Les 13 autres enfants sont tous nés à la paroisse Ste-Famille à l'Île d'Orléans et leurs certificats de naissance sont disponibles. Mais, au cours de l'année 1682, après 24 années passées à l'Île d'Orléans, le couple a pris l'importante décision de déménager dans la seigneurie des Ursulines de Québec à Ste-Croix-de-Lotbinière. C'est après ce déménagement qu'ils ont eu leur 14^e enfant, Marie-Angélique. Comme ni son certificat de baptême ni son acte de sépulture n'ont été retracés et qu'elle n'apparaît dans aucun recensement, il était difficile pour les généalogistes de proposer une année de naissance. Ils ont donc supposé un écart de 2 ans avec l'enfant précédent du couple, né le 4 avril 1682. Mais voilà qu'une découverte récente nous permet de proposer une année différente. Il s'agit de l'inscription de Marie-Angélique au Registre des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec. Elle est inscrite à deux reprises : le 27 juin 1700 et le 26 juillet 1701 et, dans les deux cas, il est indiqué qu'elle est de Ste-Croix et qu'elle a 14 ans. Bien sûr, une des deux inscriptions contient une erreur. Si elle avait 14 ans en 1700, elle en avait 15

en 1701. Tout de même, 14 ans en 1700, donne une naissance vers 1686 et non pas 1684.

Il est certain qu'il s'agit bien de Marie-Angélique Houde, fille de Louis et Madeleine Boucher. Il ne peut y avoir une autre Marie-Angélique Houde née autour de ces années-là.

Voir copie de ces inscriptions, tout d'abord celle du 27 juin 1700 puis celle du 26 juillet 1701 :

Le plus étonnant dans tout cela est qu'une autre découverte récente vient bousculer une autre information régulièrement véhiculée sur les sites de généalogie. C'est la date de mariage de Guillaume Rognon et Marie-Angélique Houde. On retrouvait habituellement « vers 1705 » parce que les naissances des premiers enfants du couple semblaient remonter à l'année 1706. Or, des éléments formels viennent déboulonner l'année 1705 comme année de mariage et plutôt trois fois qu'une. Voici ces trois éléments selon l'ordre chronologique d'apparition :

1- Dans un contrat notarié de vente de terre par Guillaume Rognon à Jean-Baptiste Dubois en date du 4 avril 1701 (Notaire Horné de Laneuville), le notaire indique « ... Guillaume Roignon ...et Marie-Angélique Houde, sa femme ... ». Pas de doute, il est marié en 1701.

2- Dans un autre document notarié sur le partage des biens de Louis Houde après son décès (Notaire Horné de Laneuville, le 7 décembre 1712), le notaire indique les dates de contrats de mariage de chacun des enfants du couple et il note « 7 avril 1698 » pour Guillaume Rognon et Marie (Angélique) Houde (pièce jointe).

3- Et enfin, après le décès de Marie-Angélique le 23 avril 1727, Guillaume Rognon fait rédiger en l'année 1728 un contrat de reddition de compte avant son remariage avec Marie-Madeleine Girard et de nouveau le notaire Horné de Laneuville indique la date de son contrat de mariage (7 avril 1698). Voir pièce jointe.

Transcription du texte qui est un peu difficile à décoder :
«... *faira aussy reprise de preciput de la somme de cent cinquante livres portés par son contrat de mariage passé devant denevers notaire de Lotbiniere en date du sept avril mil six cent quatre vingt dix huit...* »

Voilà. Ces éléments m'amènent à proposer que Guillaume et Marie-Angélique se sont mariés non pas en 1705 mais plutôt en l'année 1698, probablement en avril, peu après avoir fait réaliser leur contrat comme c'était l'usage. Cela fait un bien jeune âge (autour de 12 ans) pour la future épouse. C'était l'âge limite fixé par la loi pour les filles, avec l'autorisation des parents bien sûr. Il faut dire aussi que les parents avaient déjà tracé la voie par leur exemple : Madeleine Boucher s'est marié à 13 ans et 8 mois et Marguerite Lamain, vers 13 ans. Enfin, pour en terminer avec ce mariage, je pense fortement qu'il a eu lieu dans la chapelle de l'Enfant-Jésus à Ste-Croix érigée en 1694 sur un bout de terre donné par Louis Houde pour la construction de cette chapelle. Avant cette construction, quelques cérémonies religieuses avaient eu lieu dans sa maison. Avec une dizaine d'enfants vivant à la maison, le lieu était peu propice au recueillement ...

Il s'est écoulé quelques années avant que Marie-Angélique ne donne naissance à un premier enfant. Il faut dire qu'elle était bien jeune. De plus, ses hospitalisations à deux occasions m'ont fortement incité à proposer qu'elle ait pu avoir des problèmes à mener ses grossesses à terme. Guillaume et Marie-Angélique ont eu 9 enfants avant que l'infortunée épouse ne décède à l'âge de 41 ans, une semaine après avoir mis au monde un enfant qui est décédé à l'occasion de l'accouchement. Elle-même est probablement décédée des suites de l'accouchement. Bien que la plupart des certificats de baptême des enfants de ce couple n'aient pas été retracés pour des raisons évoquées plus tôt dans cet article, les naissances ont eu lieu à Ste-Croix où ce couple a vécu sur une terre acquise des religieuses Ursulines de Québec. Le premier enfant pourrait être né vers 1703 ou 1704, après les hypothétiques fausses-couches. Les actes de sépulture suggèrent plus 1705 mais les prêtres y allaient souvent d'approximations. À ce propos, il est intéressant de noter que le contrat d'inventaire des biens après décès de Guillaume Rognon indique l'âge de chacun des enfants du couple excepté celui de Françoise qui est déjà mariée. On a donc une bonne indication de l'année de naissance de 8 des 9 enfants du couple

MARIAGES DES AUTRES ENFANTS ROGNON

Marie-Jeanne Rognon et Joseph Lorient (3 septembre 1699 à Neuville)

Marie-Jeanne est née le 2 janvier 1681 et a été baptisée le même jour à la paroisse St-François-de-Sales de Neuville. Elle était la 5^e enfant du couple. Joseph Lorient, fils de Jean Lorient et Agathe Merlin, est né le 9 novembre et a été baptisé le 13 du même mois à Neuville. Notez ici

que Marie-Jeanne dont la mère est une Fille du Roy, épouse Joseph qui est aussi le fils d'une Fille du Roy.

Le 29 août 1699, Marie-Jeanne et Joseph sont réunis pour faire rédiger leur contrat de mariage par le notaire Guillaume Roger. Marie-Jeanne est représentée par Maître François Madeleine Ruelle, écuyer, seigneur d'Auteuil, conseiller du roi et son procureur général. Il est accompagné de son épouse, Marie-Anne Juchereau. La mère de Marie-Jeanne est absente. Du côté de l'époux, c'est son père qui est absent alors que sa mère est présente ainsi que deux beaux-frères et deux amis.
« *Les futurs époux ont promis et promettent d'avoir soin desdits Lorient et sa femme, leurs père et mère, de faire valoir leur terre et demeurer avec eux tant qu'ils vivront; ladite femme Lorient promet outre la somme de deux cents livres une vache, un grand cochon et les habits et linges de son fils, futur époux, ... de leur passer donation de la moitié de leurs meubles et immeubles sitôt que son mari pourra descendre en cette ville ...* »

On peut voir avec ce contrat que la famille Rognon était bien considérée par la bourgeoisie qui dirigeait la colonie.

Marie-Jeanne et Joseph ont eu ensemble huit enfants dont des jumeaux, tous nés à Neuville où le couple a vécu. Six de leurs enfants sont décédés en bas âge. Le malheur semblait s'acharner sur cette famille dont les enfants mouraient en bas âge certes, mais après avoir passé les premiers jours souvent fatidiques. Quelle tristesse de voir partir ces enfants dans la fleur de l'âge (Marguerite à 9 ans, Guillaume à 18 ans, Marie-Jeanne à 14 jours, Michel à 3 ans et Marie-Louise à 13 mois) Seulement deux enfants ont atteint l'âge adulte et se sont mariés : Pierre-Joseph et Marie-Françoise. Comme plusieurs de ses enfants, Marie-Jeanne est elle aussi décédée prématurément. Elle a été inhumée à Neuville le 23 juillet 1713 à l'âge de 32 ans.

Joseph Lorient s'est remarié avec Marie-Charlotte Delage le 17 juin 1715 et il a eu 10 enfants avec cette deuxième épouse. Il est décédé le 9 février 1768 à Neuville à l'âge de 92 ans.

Charles Rognon et Marie-Anne Martel (le 9 novembre 1699 à Québec)

Charles est né le 23 février 1673 et a été baptisé le 26 sur la Côte de Dombourg (acte enregistré à Notre-Dame-de-Québec). Il est le premier enfant de Michel et Marguerite Lamain. Marie-Anne est la fille de Honoré Martel et Marguerite Lamirault. Elle est née le 8 novembre 1683 et a été baptisée le 11 à Neuville.

Charles épouse Marie-Anne le 9 novembre 1699, trois mois seulement après le mariage de Marie-Jeanne avec Joseph Lorient. Ici encore, un fils de Fille du Roy épouse une fille de Fille du Roy. La cérémonie a lieu à Québec. Honoré Martel avait pourtant vécu à Neuville mais ses trois derniers enfants sont nés à Québec où il avait pro-

bablement aménagé. Alors le mariage a été célébré à la paroisse Notre-Dame de Québec. Un contrat de mariage avait été rédigé par le notaire Chambalon une semaine auparavant (2 novembre 1699). Il y est dit que Charles Rognon habite la seigneurie de Villieu (Tilly) et que sur les avis et conseil de Pierre Mercier (beau-père du dit Charles) et de Jean-Baptiste Larue, les traités et accords de mariage ont été faits entre les futurs époux. Charles Rognon veut que ladite terre qu'il possède en la seigneurie de Villieu entre en la communauté avec sa future épouse. Le père de la future épouse ainsi que ses deux frères (Alphonse-Joseph et Jean-François) sont présents à la signature du contrat.

Le mariage de Charles et Marie-Anne a été de courte durée. Marie-Anne a mis au monde un premier enfant, Marie-Charlotte, le 25 octobre 1701. L'enfant n'a vécu que deux mois. Marie-Anne est rapidement retombée enceinte mais, comble de malheur, comme bien trop de femmes de cette époque, elle rendra l'âme en donnant naissance à son deuxième enfant qui a succombé lui aussi lors de l'accouchement. Ces tristes événements sont survenus le 21 février 1703 à St-Antoine-de-Tilly.

Charles va se remarier le 2 juillet 1703 avec Marie-Charlotte Huot, âgée de 31 ans, fille de Nicolas Huot et Marie Fayette. Le veuf et la veuve ont connu un destin très similaire perdant leur premier conjoint après une brève union. Marie-Charlotte amène avec elle un enfant de son premier lit, Jean-Baptiste Vaillancourt. Elle donnera à Charles six autres enfants. Quatre sont cependant décédés en bas âge. Un seul leur assurera une descendance Rognon. Il s'agit de Charles-François qui a engendré toutefois pas moins de 15 enfants.

Charles Rognon est décédé le 22 janvier 1718 et a été inhumé le 24 à St-Augustin-de-Desmaures à l'âge de 44 ans. Marie-Charlotte est décédée à Neuville le 28 avril 1744 à l'âge de 72 ans. Sur l'acte, il est dit: «...a été inhumée la veuve de Charles Rognon...âgée de soixante-dix ans environ... »

Denis Rognon et Marie Chiron (mariage le 16 février 1700 à Neuville)

Denis Rognon est né le 3 octobre 1674 et a été baptisé le 20 en la seigneurie de Dombourg (acte enregistré à Québec). Marie Chiron, fille de Louis Chiron et Marie Royer dit Voguer, est née le 18 avril et a été baptisée le 16 mai 1674 à Québec.

Denis épouse Marie Chiron le 16 février 1700 à Neuville. Pour une troisième fois sur six enfants du couple Rognon/Lamain, l'épouse est issue d'une Fille du Roy. Pas de doute, les Rognon-Laroche ont des liens particuliers avec les Filles du Roy. Les futurs époux ont tous deux 25 ans. Le contrat de mariage avait été rédigé plus d'un mois avant le mariage, soit le 9 janvier 1700, toujours par le notaire Chambalon. Les représentants du futur époux sont Pierre Mercier, beau-père, Charles Rognon, son frère et Charles Sévigny, son beau-frère. Du côté de l'épouse, son père, Louis Chiron. Ledit Mercier

promet donner et livrer au futur époux incessamment une vache de deux ans. Ledit époux doue la future épouse de la somme de trois cents livres.

Denis et Marie ont eu ensemble 9 enfants, 3 garçons et 6 filles sur une période de 14 ans. Pas de chance pour la perpétuation du nom Rognon, les trois garçons sont morts en bas âge. Tous les enfants sont nés et ont été baptisés à Neuville où le couple a vécu. Une des filles est aussi décédée en bas âge.

Denis Rognon est décédé le 31 décembre 1746 et a été inhumé le même jour à Neuville à l'âge de 72 ans. Marie Chiron est décédée le 26 avril 1748 à Neuville à l'âge de 74 ans. Sur l'acte, le curé indique « ...la veuve Denis Rognon... ».

Louis Rognon et Marie-Anne Grenon (mariage le 30 août 1707 à Neuville)

Louis Rognon est né le 22 juillet 1683 et a été baptisé le lendemain à Neuville. Marie-Anne Grenon, fille de Pierre Grenon et Marie Delavoie, est née le 9 octobre 1686 et a été baptisée le 14 à Neuville.

Louis et Marie se sont épousés le 30 août 1707 à Neuville. C'est le père Jean Basset qui a béni leur union. En dépit de nombreuses recherches, je n'ai pas trouvé leur contrat de mariage.

Louis et Marie-Anne ont eu six enfants, 4 garçons et 2 filles. Le premier enfant, Louis-Joseph est né à Neuville mais, par la suite, la famille est déménagée à St-Antoine-de-Tilly et c'est là que sont nés les 5 autres enfants. Seule une enfant, Marie-Anne, est décédée en bas âge (8 ans). Les 5 autres se sont mariés et ont eu une descendance.

Louis est décédé le 8 juin 1718 à St-Antoine-de-Tilly à l'âge de 32 ans. Accident? Épidémie? Marie-Anne se remarie le 17 novembre 1721 avec Jacques Baron à St-Antoine-de-Tilly. Elle aura avec lui quatre enfants. Marie-Anne est décédée le 4 mai 1758 et a été inhumée le lendemain à St-Antoine-de-Tilly à l'âge de 71 ans.

Conclusion

En préparant cet article sur les mariages du couple ancestral et ceux de leurs six enfants, j'ai consulté les entrées sur la base de données et cela m'a fait prendre conscience de leur espérance de vie particulièrement limitée : plusieurs conjoints n'ont pas atteint la cinquantaine, deux épouses sont décédées en mettant au monde leur enfant et surtout un pourcentage élevé de mortalités infantiles dans chacune des sept familles. Si les descendants du couple Rognon-Lamain rayonnent aujourd'hui à la grandeur de la province et même ailleurs au Canada et aux États-Unis, il n'est pas inutile de rappeler combien leurs ancêtres ont dû faire preuve de courage et de persévérance pour passer au-travers des conditions de vie difficiles des premiers temps de la colonie. Longue vie à la descendance de ce valeureux couple de pionniers venus de France chacun avec sa mission de contribuer à la croissance de la colonie naissante.

Benoit Desrochers, #302

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 19 février 2022 à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Noëlla Laroche, épouse de feu M. Bertin Demers. Elle était la sœur de Jean-Guy Laroche, membre #325.

À l'Hôpital Jeffery Hale, le 26 février 2022, à l'âge de 65 ans et 4 mois, est décédé monsieur René Gagné, époux de madame Louise Pageau, fils de feu madame Jacqueline Rochette et de feu monsieur Roger Gagné. Il demeurait à Québec. Il était le neveu de: Madeleine Rochette, #34, Thérèse Rochette, #73, de feu Huguette Rochette, #64, de feu Simon Rochette, #102 et de feu Raymond Rochette, #249.

Est décédé subitement, à son domicile, le 9 mars 2022, à l'âge de 66 ans et 1 mois, M. Louis Larouche, époux de Mme Josette D'Amours, demeurant à Roberval. Il était le fils de feu M. Henri Larouche et de feu Mme Juliette Laroche, #57. Il était le frère de feu Michel, #60, et de feu Guy, #61.

À l'hôpital de St-François-D'Assise, le 27 mars 2022, est décédée à l'âge de 83 ans, madame Liliane Gingras. Elle était la fille de feu monsieur Wilfrid Gingras et de feu dame Germaine Gilbert. Elle était la belle-sœur de feu Léo Rochette, #138.

Le 3 avril 2022, à l'âge de 77 ans, est décédé René Rochette, fils de feu Maurice Rochette et de feu Noëma Borgia. Il était le frère de Pierrette Rochette, #154.

C'est avec tristesse que nous vous annonçons le décès de M. Raymond Laroche, survenu à Lévis, le 17 avril 2022. Il était le fils de feu madame Alice Bilodeau et de feu monsieur Cyrille Laroche. Il demeurait à Ste-Croix. Il était le frère de feu Léon Laroche, #257,

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 25 avril 2022, après une longue et heureuse vie, est décédée dame Noëlla Dubé, épouse de feu Henri Laroche, fille de feu Napoléon Dubé et de feu Marie Ouellet. Elle demeurait à Québec. Elle était la belle-sœur de Bruno Laroche, #18, de feu Maurice et de feu Monique, #158.

À Sherbrooke, le 7 mai 2022, est décédé M. Gilles Laroche, #31, à l'âge de 84 ans. Il était l'époux de Marie-Claire Pettigrew et demeurait à Coaticook.

**Aux familles éprouvées nous offrons
nos plus sincères condoléances**

Liste des Donateurs 2022

#	Noms
MH	Georges Vaillancourt (Marguerite Gendron)
13	Hélène Rochette Côté
35	Jean-Guy Laroche (Rollande Desrochers)
201	Jeannine Laroche (Robert Choquette)
202	Roger Laroche (Nicole Laroche)
302	Benoit Desrochers (Marie Laroche)
359	Richard Laroche (Karen P Addorio)
387	Denis G. Rochette (Louise R. Bérubé)

Un "Grand MERCI" à vous tous

Juillet	#	Nom
3	301	Michel Laroche
5	212	Madeleine Laroche
6	101	Jean-Rene Laroche
6	302	Marie Laroche
7	35	Jean-Guy Laroche
7	229	Michel Brown
8	316	Ghislaine Beland
8	358	Jeannine Demers
10	229	Sylvie Laroche
14	297	Mireille Laforest
17	355	Jean-Claude Gendreau
18	316	Réjean Brière
23	352	Pierrette Lajoie
31	113	Therese Rochette

Août

1	10	Denise Laroche
1	312	Diane Lemelin
2	247	Colette Roy
2	314	Guy Rochette
5	201	Robert Choquette
9	349	Jacques Boulet
10	5	Diane Rochette
14	413	Christiane Laroche
15	345	Guy-Marie Chabot
16	213	Serge Rochette
19	313	Lise Rochette
21	258	Réjean Duhamel
24	35	Rollande Desrochers
26	234	Cécile Laroche
28	400	Yolande Rochette
31	398	Jocelyn Laroche

Septembre

4	413	Jacques Simard
6	202	Roger Laroche
7	87	Denyse Laroche
8	297	Mario Côté
11	402	Robert Laroche
18	36	Normand Laroche
18	220	Therese Blondeau
20	356	Carole Rochette

MEMBRES À VIE

#	Noms
31	Gilles Laroche (Marie-Claire Pettigrew)
400	Yolande Rochette Beaubien
401	Roland Rochette (Réjeanne Martel)

LE CLUB DE LA FIERTÉ



Armoiries
25,00\$



Drapeau de table (10" x 6") 5,00\$
Drapeau (6' x 3') 60,00\$

Les Familles Laroche et Rochette

Symbolisme des éléments du blason

PARTITION
Le champ d'azur rappelle le milieu français où sont nés nos ancêtres.

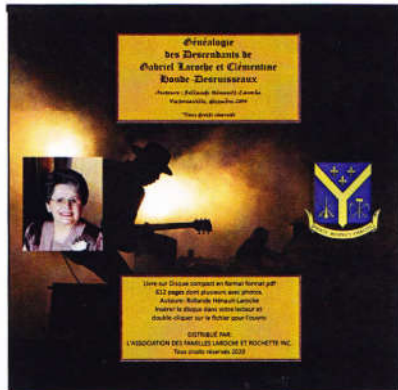
LE PAILE
Cet ornement honorable permet de partager en trois parties le champ de l'écu et de mettre en valeur les éléments qui symbolisent les activités des ancêtres et nous permettent de les connaître. Cette pièce honorable est connue en trois dimensions ou une unique extension qui évoque les descendants. Les trois branches du paile représentent les ancêtres LAROCHE qui ont laissé une descendance nombreuse. Celle de droite représente la descendance de Michel Rognon de Laroche qui a adopté le nom de Rochette, celle de gauche représente la descendance de Michel Rognon de Laroche qui a adopté le nom de Laroche et celle du haut représente tous les autres Laroche d'Amérique.

DEVISE: FIERTE RESPECT FIDÉLITÉ
Les Familles Laroche & Rochette
Cité Ste-Anne, 6100, Ste-Anne, Québec, G1T 2P2

Carte armoiries 6,00\$ pour 5

Livre de Rollande Laroche sur CD en format PDF: Généalogie des Descendants de Gabriel Laroche et Clémentine Houde-Desruisseaux.

20,00\$



Livre de Rollande Laroche sur CD en format PDF: Généalogie des Descendants de Moïse Laroche et Émérance Roireau-Laliberté.

20,00\$



Étiquettes
bouteille de vin
1,00\$ pour 12



Boutonnieres
5,00\$



Jeu de cartes
10,00\$

Achetez des livres ou des articles pour affirmer votre fierté de faire partie de nos familles.



Tasse décorée des armoiries de l'association:
10\$ chacune, 55\$ pour 6, 100\$ pour 12.



Coupe à vin gravée des armoiries de l'association:
10\$ chacune, 55\$ pour 6, 100\$ pour 12.



30,00\$



30,00\$

Aussi...

- Chandails, diverses grandeurs : 10,00\$
- Cassette "300 ANS D'AMOUR" : 5,00\$
- Crayon au nom des familles : 5,00\$

Nous ajouterons les frais de poste pour la livraison postale. Les taxes sont incluses dans les prix.

Faire le chèque ou le mandat à l'ordre de : **Les Familles Laroche et Rochette Inc.** et poster le tout à la compétence de :

M. Robert Choquette
500, Rue de la Promenade
Saint-Hyacinthe (QC)
J2S 6R6

Tél : (450) 773-7089
Courriel : robertchuk@cgocable.ca

COMMENT COMMANDER

Merci à nos commanditaires, leur soutien nous est indispensable aidez-les en retour en les encourageant.



ANDRÉ ROCHETTE, ing., P. Eng.

Président
arochette@ecosystem.ca

Édifice Delta 3
2875, boulevard Laurier, bureau 950
Québec (Québec) G1V 2M2
www.ecosystem.ca

T 418 780.1214
C 514 247.0157
F 418 651.3811



DANY ROCHETTE, c.s.o.
Président
Chargé de projets

1245, Route 138
Neuville (Québec) G0A 2R0
Tél. : 418 876-2880
Télec. : 418 876-3308
info@rochetteexcavation.com
RBQ : 8251-4308-51

**LES CARRELAGES
PORTNEUF INC.**

JEAN, MARIO, YVES CÔTÉ

1165, rue Vauquelin, Neuville (Québec) G0A 2R0

**Bienvenue aux nouveaux
membres en 2022**

413	Christiane Laroche Jacques Simard	Québec
414	Nicole Rochette Eugène Landry	St-Jérôme

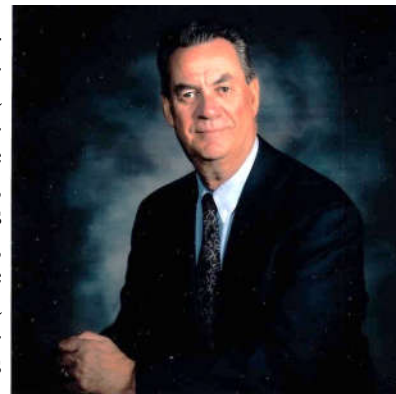
Postes Canada
Numéro de la convention 43418026
de la Poste-publication
Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante:
Les Familles Laroche et Rochette Inc.
4-480 rue Main Ouest,
Coaticook, Qc J1A 1P9

IMPRIMÉ-PRINTED PAPER SURFACE

ADIEU CHER GILLES

Gilles Laroche s'est joint à l'Association des familles Laroche et Rochette en 1998. Depuis il y a toujours été très actif: Il fut Administrateur de 1999 à 2007 et ensuite Président de 2007 à 2010. Après 2010, il a continué à agir comme Président Ex-Officio jusqu'en 2016. Par la suite, il a continué à participer à presque toutes les réunions régionales du conseil ainsi qu'à toutes les réunions générales jusqu'à quelques temps avant son décès.

En 2002, il est devenu généalogiste attitré de l'Association. Depuis, il a réussi à faire croître la base de données généalogique de l'Association d'environ 25,000 noms en 2002, à près de 75,000 noms en 2022, soit en moyenne un gain de 2,500 noms par année. Il a aussi été l'auteur de plusieurs articles publiés dans le Larochette.



Gilles a toujours eu très à cœur la santé de l'Association. On peut même dire qu'avec le temps il était devenu un peu son phare. Depuis quelques années il constatait que le recrutement de nouvelles personnes prêtes à participer dans le conseil d'administration, était devenu de plus en plus difficile et cela l'attristait. Il s'inquiétait beaucoup pour l'avenir de l'Association. Il était même allé jusqu'à se demander comment faire pour fermer une association sans perdre toutes les informations accumulées pendant plus de trente années? Nous en avons discuté ensemble et conclu qu'il n'y avait pas de réponse simple à cette question.

Gilles et moi communiquions souvent par téléphone et nous avions de longues conversations. Je l'avais rencontré la première fois en 2002 alors qu'il était venu chez-moi, accompagné par André Rochette, que je connaissais déjà, pour me demander de mettre en ligne la base de données généalogique de l'Association. Ce que j'avais accepté de faire bénévolement. Par la suite, il m'invitait à assister, sans frais d'inscription, aux rassemblements annuels de l'Association. Mon épouse Marguerite et moi, sommes allés à la plupart. C'était l'occasion de faire la connaissance de beaucoup de gens intéressants et sympathiques, incluant sa gentille épouse Marie-Claire.

Gilles et moi avons toujours eu de bonnes relations ensemble. Nous nous complétions, il était fort en gestion, mais pas très fort en logiciels informatiques, et moi j'étais l'inverse. Gilles était un bel être humain, il était très respectueux des autres et ne blâmait jamais personne. Il était très fier de sa famille, mais il était discret à ce sujet, ne partageant que les informations généalogiques. Il était discret aussi sur sa vie professionnelle qui a été très réussie. D'autres que lui se seraient vantés de leur réussite, mais lui ne le faisait jamais. Ce que j'admira aussi chez lui étaient son esprit cartésien et sa grande rigueur intellectuelle, hérités peut-être de sa formation d'ingénieur. Il était aussi très direct, mais toujours respectueux.

Marguerite et moi, offrons à son épouse et à sa famille nos plus sincères condoléances.

Georges Vaillancourt Membre Honoraire